

Grandeur et misère des Algonquins du Grand Lac Victoria

Gilles Boileau

Volume 11, numéro 1, juin 2005

La rivière des Outaouais : de la réalité à la légende

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11078ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (2005). Grandeur et misère des Algonquins du Grand Lac Victoria. *Histoire Québec*, 11(1), 42–46.

Grandeur et misère des Algonquins du Grand Lac Victoria

Par GILLES BOILEAU, géographe

Les pages qui suivent nous ont été inspirées par la lecture de quelques grands quotidiens où l'on relatait, fort brièvement et pas toujours avec objectivité, certains des combats menés récemment par des communautés algonquines du Québec pour le respect de leurs droits.

En rédigeant ces lignes, et au fur et à mesure qu'avançaient recherche et écriture, je me suis souvenu d'une furtive visite effectuée au Grand Lac Victoria en septembre 1979 en tant que «commissaire ad hoc» au Bureau d'audience publique sur l'environnement.

Pendant quelques heures, en pleine nature, j'ai côtoyé des gens de cœur et de courage à qui l'on refusait presque le droit d'exister. Il m'a alors suffi d'un aussi court moment pour comprendre leur souffrance et surtout la dimension de l'injustice qu'ils subissent de notre part.

Je me souviens!

C'est véritablement grâce à Samuel de Champlain que l'on a commencé à «appréhender» ou connaître les Algonquins. Parti de Honfleur le 15 mars 1603, la *Bonne Renommée* mouille l'ancre devant Tadoussac le 24 mai... «et le 26, nous entrâmes dans le dit port qui est fait comme une anse, à l'entrée de la rivière du Saguenay». Deux jours plus tard, Champlain se rend à la pointe Saint-Mathieu et y rencontre le grand chef *Anadabijou* à l'occasion de grandes réjouissances rassemblant Montagnais, Algonquins et Malécites. Champlain profita de cette heureuse circonstance pour signer une première alliance – un traité d'amitié – avec les Algonquins et les Montagnais.

Dix ans plus tard, en 1613, Champlain quitte l'île Sainte-Hélène le 27 mai «avec quatre Français et un Sauvage». Il est accompagné de l'intrigant Nicolas de Vignau, qui se dit explorateur et prétend avoir trouvé la route de l'Ouest. La petite expédition s'engage dans la rivière des Algoumequins (rivière des Outaouais) dont Champlain fournit une étonnante descrip-

tion de même que des «pays» avoisinants. En date du 4 juin, il souligne avoir aperçu l'embouchure «d'une autre rivière qui vient du Nord, où se tiennent des peuples appelés *Algoumequins*». C'est la rivière Gatineau, selon C.-H. Laverdière, le grand éditeur des œuvres de Champlain.

L'expédition se termina à l'île aux Alouettes, après la rencontre de Champlain avec le chef algonquin *Tessouat*. En dépit d'un accueil sympathique de la part du chef, Champlain dut néanmoins rebrousser chemin à la suite d'une regrettable incompréhension entre les deux hommes. Il faut dire que les Indiens du lieu n'avaient pas apprécié la présence, aux côtés de Champlain, du dénommé Vignau en qui ils n'avaient guère confiance et que Champlain finit lui aussi par considérer comme un menteur et un imposteur.

À l'époque de Marie de l'Incarnation

Décédé à l'abbaye de Noirmoutier en 1696, Dom Claude Martin, moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a publié *l'Histoire de la vénérable Mère Marie de*

l'Incarnation, Première supérieure du monastère des Ursulines de Québec. Chacun sait que ce moine était le fils de la vénérable Mère. L'ouvrage, entièrement remanié et complété, fut publié à Paris en 1892. Marie de l'Incarnation avait débarqué à Québec le 1^{er} août 1639. Dans cette histoire, il est question de la perception des Algonquins par la bonne Mère...

«Autour d'elle, vivaient en grand nombre les peuplades sauvages, assez différentes de mœurs et de langage. Les plus proches de Québec étaient celles des Algonquins, groupées surtout au nord de l'embouchure du Saint-Laurent... Quant aux Algonquins, évangélisés avant même les Hurons, ils avaient encore moins opposé de résistance à l'action de la grâce.

«Les Algonquins, comme les Hurons, avaient bonne réputation et les découvreurs appréciaient leur nature pacifique et leur tempérament conciliant. D'ailleurs, c'est peut-être en raison de cette double qualité que les Blancs eurent parfois la tentation de les exploiter honteusement comme en font foi abondamment les annales historiques. Les enfants des Algonquins étaient d'une douceur telle que les bonnes religieuses n'hésitaient pas à leur manifester une immense affection, allant même jusqu'à les "baiser"... qu'elles soient "sales ou non".

«Dès le lendemain de leur arrivée, les Hospitalières et les Ursulines furent menées à Sillery pour y visiter les familles algonquines sédentaires que les révérends Pères Jésuites y avaient établies depuis environ deux ans... M^{me} de la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle ne l'embrassât et ne la baisât... toutes ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre garde si ces petites étaient sales ou non».

Entre Saguenay et Outaouais

Le pays des Algonquins était immense... «Ces Sauvages, qui habitaient alors Québec et ses environs, étaient pour la plupart des Algonquins, dont les terres de chasse étaient au nord du grand fleuve, du Saguenay à l'Outaouais».

À la grandeur et à la noblesse des sentiments qui animaient Marie de l'Incar-

nation et M^{me} de la Peltrie à l'endroit des «Sauvages» et en particulier des Algonquins, d'autres éminents personnages – voire même des missionnaires – étaient moins compréhensifs et portaient à l'endroit de ces personnes que l'on déposait de leur territoire des jugements sévères et parfois même d'une grande mesquinerie.

Dans un ouvrage publié à Paris, où il comparait les «mœurs des sauvages américains aux mœurs des premiers temps», le P. Jean-François Lafiteau, de la compagnie de Jésus, écrivait ce qui suit...

«Les Algonquins et ceux qui ne sèment point étant encore plus misérables, sont forcés de manger quelquefois une espèce de mousse qu'on appelle "tripe-de-roche"... et les bourgeons des arbres. C'est pour cela que les Iroquois ne donnent point d'autre nom aux Algonquins que celui de "mangeurs d'arbres"..."»

En 1852, l'abbé Étienne Faillon s'employa à publier une biographie de M^{me} d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Ville-Marie, plus familièrement connues comme les Sœurs grises. Il lève le voile sur le comportement des seigneurs de l'île de Montréal, les Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal, à l'endroit des Indiens dont ils ont la charge dans leur mission. On y apprend entre autres que...

«En 1755, le Canada, et spécialement les missions sauvages, ayant été attaqués de la petite vérole, appelée picote, ce fléau emporta la moitié des Algonquins et des Nipissings du lac des Deux-Montagnes et un grand nombre de ceux de la Présentation, deux missions dirigées l'une et l'autre par les ecclésiastiques de Saint-Sulpice..."»

De la chair à canon avant le temps

À ce grand malheur qui mit en danger la survie des petites communautés algonquines et nipissings s'ajouta un grave danger, celui de se faire massacrer et de devoir se sacrifier pour sauver la colonie blanche de Ville-Marie. Pour nous en convaincre, il suffit de parcourir avec attention et objectivité les *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Église de l'Amérique du Nord*. Ces mémoires furent publiés par

l'abbé Étienne-Michel Faillon, à Paris, en 1853. Ces quelques paragraphes dénotent le peu de respect que les Sulpiciens manifestaient à l'endroit des Indiens dont ils devaient veiller au bien-être...



La mission au grand Lac Victoria. Tiré de *Au Grand lac Victoria, étude historique et topographique*, par l'Abbé Ivanhoé Caron, Ph.D., S.T.D., Québec, 1913.

«La nécessité d'éloigner les sauvages des habitations françaises, dont le voisinage leur était toujours si funeste par les boissons enivrantes qu'ils s'y procuraient; et le désir de les fixer dans un lieu plus propre à la pêche et à la chasse, avaient fait prendre, depuis plusieurs années, aux prêtres de Saint-Sulpice, la résolution de les placer ailleurs, lorsque l'occasion favorable s'en présenterait. Ils espéraient d'ailleurs que l'éloignement des sauvages donnerait la facilité de défricher la partie de l'île de Montréal voisine du Sault-au-Récollet, et d'y établir cinq ou six nouvelles paroisses.

«Pour ne pas priver cependant l'île de Montréal, en cas de guerre, du secours qu'elle pouvait tirer de cette mission, composée alors de huit à neuf cents âmes, formant cent-cinquante guerriers, ils proposèrent de la fixer sur le bord du lac des Deux-Montagnes, qui était à la tête de la colonie. M. de Vaudreuil, gouverneur général, qui goûtait ce projet, le fit approuver par la cour, en montrant combien il serait avantageux au pays qu'il couvrirait du côté du nord, par où les sauvages ennemis étaient toujours descendus pour l'attaquer.

«Et c'est ainsi, encore une fois, que ce sont les Sauvages, dont quelques centaines d'Algonquins, qui allaient servir de bouclier et être sacrifiés pour sauver les Français bons, blancs et chrétiens.

«Sans compter que les prêtres de Saint-Sulpice, en créant cinq ou six nouvelles paroisses sur les terres défrichées par les Algonquins au Sault-au-Récollet, savaient déjà très bien combien ils pourraient en retirer en dîmes et rentes seigneuriales... pendant que les Algonquins, eux, entreprendraient un nouveau travail de défrichement, au lac des Deux-Montagnes, en retour d'un minable lopin de terre dont ils n'auraient que l'usage précaire selon le bon plaisir de ces Messieurs.»

Les incrédules n'ont qu'à aller consulter eux-mêmes les archives du Séminaire de Montréal pour y découvrir, en plus du comportement des Messieurs de Saint-Sulpice, la duplicité et la complicité du gouverneur Vaudreuil.

C'est avec une certaine incrédulité et une immense stupéfaction que l'on découvre qu'en les déménageant sur une pointe du lac des Deux-Montagnes, les Algonquins et d'autres communautés allaient servir de bouclier et de rempart à Ville-Marie. Ils risquaient de mourir pour que les gens de Ville-Marie survivent. Ce qui n'empêchera pas le chanoine Lionel Groulx, en 1957, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique fran-*

çaise, de porter un bien injuste et cruel jugement sur ces Indiens... Dans un article intitulé «Un seigneur en soutane», l'émminent chanoine historien écrit...

«En 1721, la mission du Saut où ont fini par se déverser le plus grand nombre des Indiens de la Montagne, prend le chemin d'Oka... Cette fois encore M. de Belmont et Saint-Sulpice ne regardent point aux dépenses. Rare exemple de persévérance, en l'histoire de nos missions indiennes, pour sauver un débris de ces pauvres races».

Kitcisakik, au Grand Lac Victoria

La dizaine de communautés algonquines qui vivent et subsistent au Québec sont partagées entre la vallée de la rivière des Outaouais, l'Abitibi et le Témiscamingue. De toutes ces communautés, celle du Grand Lac Victoria (**Kitcisakik**) mérite une attention particulière. Les Presses de l'Université Laval ont publié, en 2004, un témoignage bouleversant intitulé *Au pays des peaux de chagrin* et portant en sous-titre la mention suivante: *Occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand Lac Victoria) au ^{xx} siècle*. Pour bien comprendre la portée de cette recherche, il n'est pas inutile de prendre connaissance de la présentation qu'en font les éditeurs... C'est en quelque sorte un bien beau roman vérité, mais un peu triste quand même...

Dans le roman *La peau de chagrin*, de Balzac, un jeune homme possède une peau magique réalisant les souhaits qu'il formule, mais chaque désir s'accomplit au prix de son rétrécissement. *Au pays des peaux de chagrin* présente l'histoire vraie d'une petite communauté de l'Abitibi-Témiscamingue, celle des Algonquins de Kitcisakik, qui voient leur territoire se réduire sous la pression des colonisateurs.

Au cours du ^{xx} siècle, les bûcherons montent vers le Nord et les feux de forêt se multiplient dans l'Outaouais supérieur. Le chemin de fer atteint l'Abitibi en 1912, transportant de nouveaux arrivants qui s'approprient de plus en plus de terres. À l'expansion de l'agriculture s'ajoutent les mines, les trappeurs non autochtones, les barrages et les inondations. Puis, avec

l'ouverture d'une route carrossable en 1939, arrivent les touristes... protégés de la vue des Indiens par des législations racistes!

Devant l'ampleur des invasions, les Algonquins doivent modifier leur mode de production et adapter leur gestion du territoire. Les nombreuses questions soulevées par ces problèmes...

Puis, en décrivant la transmission familiale des terrains de chasse, les auteurs exposent les principales stratégies d'exploitation territoriale adoptées par les familles de Kitcisakik durant le ^{xx} siècle.

Fidèle à son passé et forcée à s'adapter aux exigences de la modernité (blanche), la communauté de Kitcisakik cherche aujourd'hui les voies de son développement. Mais comment comprendre son intérêt pour le territoire et comment interpréter sa vision de l'avenir sans s'interroger sur son expérience historique du siècle précédent?

La première étude «contemporaine» consacrée au Grand Lac Victoria remonte à 1913 et avait été rédigée par l'abbé Ivanhoë Caron, disciple du curé Labelle. Dans son introduction, l'auteur dit de cette région qu'elle est tout le contraire d'«une vaste étendue de montagnes désertes et inhospitalières». Reconnaisant que cette vaste contrée correspond à un pays de mission, tout ce qu'il trouve à dire à ce propos c'est de souligner le travail des missionnaires «qui allaient répandre parmi les peuplades indiennes la bonne nouvelle de l'Évangile».

Connue depuis toujours comme la communauté algonquine du Grand Lac Victoria, elle est maintenant connue sous son véritable nom, en langue algonquine, de KITCISAKIK. Située sur le côté est de la rivière des Outaouais (le Grand Lac Victoria pouvant être assimilé à un élargissement de la rivière des Outaouais), la population de ce petit poste vit dans une extrême pauvreté, dans un modeste village, à deux pas de la baie Barker. Et cette communauté, comme l'écrivait M^{me} Monique Giguère, dans *Le Soleil* du 5 octobre 2001, vit «*raide pauvre et endettée*».

Le profil de la communauté

D'après le dernier recensement national de Statistique Canada en 2001, 219 personnes y vivaient, réparties sur un peu plus de la moitié d'un kilomètre carré. 45% de cette population a moins de 15 ans, alors qu'au Québec la proportion correspondante est d'un peu moins de 18%. Quel avenir attend ces jeunes Algonquins dans ce milieu? Poser la question n'apporte pas de réponse mais fait peur. Au niveau de la langue parlée, on y découvre avec stupéfaction que 84% des gens de Kitcisakik parlent une langue autre que le français ou l'anglais, donc la langue algonquine.

Pendant un certain nombre d'années, les Algonquins du Lac Simon et ceux du Grand Lac Victoria ont partagé des terrains de chasse, et avaient même des relations très étroites avec leurs congénères du Lac Barrière. Mais depuis qu'ils sont les seuls occupants et les seuls titulaires du poste du Grand Lac Victoria, les Algonquins ont subi maints avatars et endurent de nombreuses injustices, eux les premiers occupants du territoire.

Grandeur et misère des Algonquins du Grand Lac Victoria

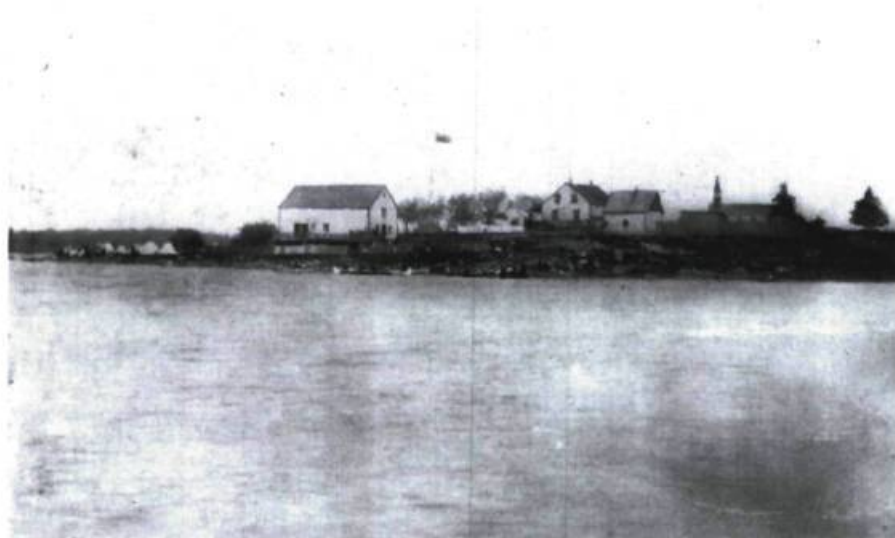
Après avoir été refoulés de la vallée de la rivière des Outaouais par la mise en valeur des terres agricoles et l'avancée des coupes forestières, les Algonquins se sont répartis dans un certain nombre de réserves de l'Abitibi et du Témiscamingue. Donc, après avoir été les victimes involontaires de la colonisation agricole et de l'industrie forestière, ils ont dû composer «avec» ou plutôt capituler devant les exigences de l'industrie minière, la multiplication des barrages et centrales hydroélectriques, le développement industriel et les impératifs de plus en plus lourds de la villégiature et du tourisme.

Et à toutes ces barrières et restrictions qu'on leur impose, les Algonquins du Grand Lac Victoria ont vu se rétrécir comme peaux de chagrin leurs territoires de chasse, raccourcir leur lignes de trappe et resserrer les règlements de pêche. On ne parle pas ici de ces interminables palabres à propos des droits ancestraux ou encore de la définition de «chasse pour fin

de subsistance». On se demande si la charte des Droits de l'Homme vaut pour tout le monde.

Dans *Au pays des peaux de chagrin*, les auteurs, en rappelant les combats du P. Blanchin pour la dignité des Indiens de l'Abitibi, écrivent...

«Blanchin sait très certainement que, depuis l'Indian Act de 1876, le fédéral envisage expressément la création des réserves pour libérer les terres qu'ils occupent afin de les mettre à la disposition de l'industrie et de la colonisation, mais aussi pour favoriser l'intégration des autochtones à la société et à la culture canadiennes en les sédentarisant.



Poste de la compagnie de la Baie d'Hudson au Grand Lac Victoria. Tiré de *Au Grand lac Victoria, étude historique et topographique*, par l'Abbé Ivanhoé Caron, Ph.D., S.T.D., Québec, 1913.

Dans un premier temps, les efforts du P. Blanchin aboutirent, en 1928, à la reconnaissance des réserves de chasse de l'Abitibi et du Grand Lac Victoria. Mais aucune autorité ne prit les moyens de protéger les droits des Indiens. C'est ainsi que des chasseurs et des trappeurs algonquins furent gênés dans l'exercice de leurs droits, subissant même les menaces ouvertes des braconniers qui leur disaient «de surveiller leurs chiens» (cité dans *Au pays des peaux de chagrin*).

Avec la fondation des nouvelles paroisses de colonisation, dans le cadre des plans Gordon (Ottawa) et Vautrin (Québec), les Algonquins virent leurs territoires de chasse réduits. Ils furent encore réduits davantage quand l'industrie

forestière prit de l'expansion. L'Abitibi se trouvait maintenant coupée en deux par la zone agro-forestière qui s'étend le long de la ligne Senneterre-Amos-La Sarre. Les Algonquins durent se replier au sud de cette ligne.

Les trois communautés algonquines du Grand Lac Victoria, du Lac Simon et du Lac Barrière furent irrémédiablement affectées par la construction de la route Mont-Laurier-Senneterre et du parc du même nom. Cette route fut terminée en 1939. Elle traversait malheureusement de très nombreux territoires de chasse dont les Algonquins avaient pu disposer jusque

là en vertu d'ententes passées avec le gouvernement du Québec. Non seulement le genre de vie des Algonquins allait être profondément bouleversé et leur survivance affectée, mais encore on allait les humilier une fois de plus, et de la belle façon.

Cachons ces Algonquins !

Dorénavant, ils seraient interdits d'accès, de séjour et de chasse et de pêche sur une bande de territoire large de dix milles de part et d'autre de la nouvelle route. En 1941 fut émis un «règlement spécial» applicable à la Réserve provinciale de chasse et de pêche, qui s'étend sur une profondeur de dix milles de chaque côté de la route Mont-Laurier-

Senneterre. Voici deux des articles de ce règlement :

- 1) Il est interdit aux Indiens de se livrer à la pêche à la ligne ou au sport de la pêche dans la zone de vingt milles décrite ci-dessus qui traverse la Réserve de piégeage du Grand Lac Victoria.
- 2) Le nombre d'Indiens dans ces zones et surtout l'établissement de camps et d'étapes doivent être restreints de façon à ce qu'ils ne nuisent en aucune façon aux touristes, aux pêcheurs à la ligne ou au public voyageur.

En 1941, le surintendant régional du ministère des Mines et des Pêcheries écrivait à l'agent des Indiens qu'il avait été bien étonné de voir qu'au cours d'un de ses déplacements sur la route Mont-Laurier-Senneterre, il «avait constaté que plusieurs familles indiennes étaient stationnées le long de la route et particulièrement dans le voisinage de la rivière Ottawa». Plus soucieux du respect bête et aveugle de la loi, le brave fonctionnaire souhaite que son surintendant fasse en sorte «que l'entente soit respectée et qu'aucune famille ne soit sur le bord de la route lorsque le touriste ou le public voyageur commenceront à circuler d'une façon plus dense».

En 1721, les seigneurs de l'île de Montréal installaient les Algonquins à la pointe du lac des Deux-Montagnes afin qu'ils servent de rempart contre les attaques qui auraient pu venir de l'Ouest contre Ville-Marie. Les gouverneurs et intendants, pour leur part, se fournissaient en «bons guerriers» dans cette «réserve de Sauvages», avec la complicité et la bénédiction des Sulpiciens.

Les archives des Ecclésiastiques du Séminaire de Montréal sont pleines de surprises et nous montrent trop souvent le peu de respect que l'on avait pour les Indiens de la mission du lac des Deux-Montagnes, où vivaient de nombreux Algonquins.

Premier exemple, une lettre d'appréciation de M. de Vaudreuil (qui se passe de commentaires) dans laquelle perce une colossale fourberie...

Quand les missionnaires s'occupaient de leurs femmes

«Le 8 octobre 1756 -... Monseigneur... C'est à Messieurs les missionnaires du Lac que je m'adresse lorsque j'ai besoin de Sauvages. Les mouvements de la guerre exigent leurs soins continuels. En temps de guerre et même en paix, mes prédécesseurs ont eu une garnison au Lac. Mais la bonne volonté de ces Messieurs me dispense d'y en tenir (une). Ils suppléent puissamment au défaut d'un commandant, et réussissent aussi bien qu'aucun officier à faire marcher les Sauvages lorsque je les en prie.

«Les Sauvages de cette mission n'occasionnent presque point de dépenses au Roi, un petit équipement leur suffit pour aller à la guerre. Et je ne puis attribuer leur désintéressement qu'à l'application de ces missionnaires...».

Et Vaudreuil ajoute... «Pendant que les Sauvages sont en guerre pour la défense de la Colonie, ils (les missionnaires) assistent leurs femmes et leurs enfants».

On trouve aussi dans le *Fonds Faillon* des Archives du Séminaire de Montréal une lettre très éloquente, en date du 10 septembre 1777) du Brigadier général à l'adresse des missionnaires (M. de la Garde) du Lac des Deux-Montagnes...

«Celle-ci vous sera rendue par un exprès pour vous faire savoir que M. St-Luc est arrivé de Québec d'avant hier, et qu'il attend ici les Algonquins et Nipissingues. Je vous prie donc, mon père, vous et vos confrères de travailler bien utilement pour les faire marcher en aussi grand nombre que vous pourrez, et aussitôt que possible. Il faut qu'ils viennent préparés à marcher à l'armée sans retourner à leurs villages (...).

«Dites-leur sans détour comme je suis leur père, et que je prends soin d'eux comme mes enfants, que j'attends qu'ils fassent ma volonté; et que s'ils me refusent cette fois-ci, je les rejette pour jamais.- Ainsi, qu'ils m'envoient une bonne bande de guerriers, qu'autrement ils ne peuvent plus espérer que le roi, leur grand-père, leur fera des présents considérables.

«Vous connaissez, mon père, la façon de leur parler mieux que moi. Parlez-leur fortement et faites-moi savoir ce qu'ils décideront par l'exprès.

«J'ai fait donner hier deux grands bœufs à ces deux nations. Qu'ainsi leur bien-être est compromis pour me venir trouver tout de suite pour aller à l'armée. Mes compliments à toutes vos missions».

Mais en 1941, le long de la route menant de Mont-Laurier en Abitibi, il fallait cacher ces pestiférés aux yeux du touriste ou du voyageur. On pourrait continuer encore longtemps...

Une dernière tentative de faire mal

En 1979, les autorités provinciales, en quête d'une solution aux problèmes des inondations printanières dans la région montréalaise, songèrent à ériger des barrages de retenue sur le cours supérieur de la rivière des Outaouais ou à relever le niveau de certains lacs, et en particulier... celui du Grand Lac Victoria. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) fut chargé de tenir des audiences sur les lieux mêmes. Une audience fut donc justement tenue auprès des Algonquins du Grand Lac Victoria. Cette audience particulière fut confiée à l'auteur du présent article, alors qu'il était «commissaire ad hoc» au BAPE. Tel qu'écrit dans le rapport du BAPE...

«La population du village (...) s'est prononcée d'une façon nette, catégorique et émouvante contre tout projet de rehaussement des eaux du Grand Lac sur les rives duquel elle s'est installée depuis fort longtemps. Les Algonquins ne comprennent pas comment ils pourraient être tenus responsables des inondations dans la région de Montréal alors qu'ils ont toujours vécu, eux, dans la plus parfaite harmonie avec la nature.

«Même s'ils font de discrètes allusions aux droits territoriaux qu'ils sont sensés détenir depuis la proclamation royale de 1763, ils s'inquiètent surtout du sort qu'on leur réserve depuis quelques décennies. Ils ont connu dans le passé certains projets de rehaussement ou de harnachement des eaux dans le nord-ouest québécois, notamment au réservoir Dozois, et ils se rappellent très bien quelques-uns

des inconvénients fort gênants auxquels ils avaient dû faire face».

M. Richard Kistabish, alors président de l'Association des chefs et conseils algonquins, a résumé la position des Indiens du Grand Lac Victoria...

«...Et si les études que vous avez faites au cours des deux dernières années, qui selon vous sont des études préliminaires supposément complètes, peut-être qu'il y aurait lieu de faire connaissance avec ce monde-là qui vit ici... pas de la façon de faire des études à venir jeter un coup d'œil ici à toutes les cinq minutes ou une fois par semaine, mais de venir s'installer ici et de voir vraiment la façon que le monde ici évolue. Quand vous parlez des impacts socio-économiques sur votre graphique, ce n'est que de la foutaise, ce n'est que des pages remplies... Vous n'êtes pas sans doute surpris qu'on soit vraiment opposé à ce genre de projet... On a toujours vécu en harmonie avec la nature.

«On a jamais voulu l'écraser pour assurer notre survie. On a toujours voulu aller avec la nature. Ça toujours été notre force de survie et j'aimerais que cela vous reste dans la tête. On a toujours vécu en harmonie avec la nature et on le fera toujours... C'est certain que les inondations qui se produisent à Montréal auraient pu être très bien évitées si on avait eu un mot à dire sur la construction ou l'urbanisation de ces cités-là. On a toujours vécu ici. En construisant une maison à telle place, et on voit que cette maison-là va se faire inonder, on se fait pas entendre à ce moment-là. Puis là pour pouvoir contourner le problème on va aller inonder le monde qui se sont construits à la bonne place... ».

Conclusion

Il faut lire *Au pays des peaux de chagrin*, dont les auteurs sont Jacques Leroux, Roland Chamberland, Edmond Brazeau et Claire Dubé. Cet ouvrage de 255 pages a été publié par les Presses de l'Université Laval et le Musée canadien des civilisations en 2004. Il porte en sous-titre : *Occupation et exploitation territoriales à Kitcisakik (Grand Lac Victoria) au xx^e siècle*.

Cette lecture pourrait nous permettre de retrouver une partie de notre mémoire.